



Commission: Sommet UE - Candidats à l'adhésion

Problématique: Quelle place peut-on donner aux pays officiellement candidats à intégrer l'UE et quelle stratégie d'élargissement mener à l'horizon 2050 ?

Auteur: Ukraine

L'Ukraine tient officiellement le statut de pays candidat à l'adhésion à l'Union européenne depuis le 23 juin 2022, accordé après avoir posé sa candidature le 28 février 2022. Depuis ce moment-là, bien que nous ne formions pas (encore) partie de l'UE, nous nous sommes déjà vus inclus dans la "famille européenne", selon les propos tenus par la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, le 8 avril de l'année passée.

En effet, ce n'est pas réellement la première fois que l'Ukraine est en relation avec l'Union, et ce en remontant près de 30 ans dans l'histoire: en 1993, deux ans après la chute de l'URSS, notre pays posait comme objectif à long terme l'adhésion à l'UE, et signait un accord bilatéral de coopération avec celle-ci seulement un an plus tard, en 1994. Notre peuple s'est même soulevé en faveur d'une adhésion, lors des manifestations connues comme l'Euromaïdan, fin 2013. Il s'agit d'une révolte populaire provoquée par le mécontentement des ukrainiens et détonée par le refus du président Viktor Ianoukovitch de signer un accord d'association avec l'Union.

Suite à l'invasion que la Russie a initiée sur notre territoire le 24 février 2022, les relations que nous avons tenues avec l'UE ont été des plus proches, tenant compte de la position qu'a pris l'Union européenne dans le sujet. Nous avons reçu des aides financières de la part de l'institution elle-même, mais aussi des aides militaires de la part de plusieurs pays de l'Union de façon individuelle (encouragées par l'institution).

Il est évident que, comme le reste de pays candidats, l'Ukraine veut avoir une position en égalité de rapports envers tous les membres de l'Union européenne si elle se voit finalement acceptée dans celle-ci. Entre autres, une adhésion définitive nous permettrait de mieux reconstruire nos villes et infrastructures suite à l'invasion territoriale que nous subissons depuis maintenant plus d'un an de la Russie, notamment grâce aux aides auxquelles nous aurions accès. Cela mènerait à une hausse du niveau de vie de la population ukrainienne, extrêmement dégradé à cause de l'attaque russe, ce qui est un des principaux objectifs de l'Union. Et non seulement tout cela, mais aussi le bénéfice que nous apporterions à l'Union européenne serait énorme: l'Ukraine est toute une puissance mondiale dans l'agriculture (nous avons été le 2^e plus grand producteur de céréales en 2021 avec 110 millions de tonnes), mais aussi dans le domaine minier, où nous nous plaçons entre les 10 premières puissances en fer, titane ou graphite, entre autres. De cette puissance minière en sort une forte industrie métallurgique, particulièrement par rapport au fer, l'acier et la fonte.

Par ailleurs, notre objectif à l'horizon 2050 est clair: avoir adhéré à l'UE et y demeurer tout en participant activement aux initiatives proposées par l'institution, si celles-ci ne vont pas à l'encontre des nôtres en tant que pays indépendant. Mais nous proposons un objectif dans un délai bien plus bref, comme l'a parfaitement remarqué notre Premier ministre Denys Chmyhal à l'occasion du 24^e sommet Ukraine-UE, qui a pris place à Kyiv le 3 février 2023: rejoindre l'Union européenne dans les deux prochaines années.

Comme remarqué précédemment, nous avons déjà eu l'occasion de collaborer avec l'Union européenne (pas en tant que membre), mais aussi plus récemment, en 2017, lors de la signature d'un accord d'association (celui que M. Ianoukovitch avait refusé de signer en fin 2013, une fois ce dernier sortit du pouvoir) dont le but principal était de promouvoir un libre-échange approfondi afin de renforcer les liens politiques et économiques, encore en vigueur à l'heure actuelle. Par ici, nous voulons montrer l'engagement de l'Ukraine lorsqu'il s'agit de traités internationaux et la rapidité de négociation avec notre pays, mise en valeur encore une fois lors de la candidature officielle du pays à l'adhésion.

Et puis bien sûr actuellement, dans le contexte de guerre dans lequel nous nous sommes vus de force, l'UE et l'Ukraine avons accordé une série de mesures et d'aides visant la paix le plus rapidement possible sur notre territoire et marquant ainsi le début d'une association que nous espérons fructueuse et d'une grande longévité, avec notre pays au sein de l'Union européenne.

En somme, et malgré le contexte qui a marqué un tournant et fluidifié les relations entre notre pays et l'UE, nous croyons fortement en cette association qui, nous l'espérons ainsi, se verra ratifiée définitivement par l'adhésion de l'Ukraine à l'Union européenne le plus tôt possible.